

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 784**23 mai 2002****SOMMAIRE**

Allind Holding S.A., Luxembourg	37631	Contessina, S.à r.l., Sandweiler	37612
Amaralfin S.A.H., Luxembourg	37619	Cordena S.A., Luxembourg	37609
Amel S.A., Luxembourg	37590	Cordena S.A., Luxembourg	37610
Amel S.A., Luxembourg	37606	Delimmobil S.A.	37605
Angor S.A., Luxembourg	37607	EL Holding S.A., Luxembourg	37603
Apydos S.A., Luxembourg	37606	Emm S.A., Luxembourg-Kirchberg	37587
Arolex, S.à r.l., Luxembourg	37600	Etna IFC, S.à r.l., Senningerberg	37603
Audace S.A.H., Luxembourg	37605	Euro Prod Holding S.A., Luxembourg	37614
Bagnoles S.A., Luxembourg	37608	Eurolux Real Estate Company S.A., Luxembourg	37608
Beaufort Investment S.A., Luxembourg	37597	European Multimedia Investment S.A., Luxem- bourg	37630
Beck Holdings S.A., Luxembourg	37602	Falcone Luxembourg S.A.H., Luxembourg	37605
Benadi-Lux S.A., Weiswampach	37593	Faugyr Finance S.A., Luxembourg	37617
Bentex Trading S.A.H., Luxembourg	37611	FDR Gestion S.A., Luxembourg	37613
Big Smile S.A., Luxembourg	37593	FDR Gestion S.A., Luxembourg	37613
Big Smile S.A., Luxembourg	37593	Fibavco S.A.H., Luxembourg	37604
Black Horse S.A., Luxembourg	37625	Finality Finance & Co S.A., Luxembourg	37629
Black Horse S.A., Luxembourg	37625	Finality Finance & Co S.A., Luxembourg	37629
Blizzard S.A.H., Luxembourg	37604	Financière St. Martin S.A., Luxembourg	37606
Boart Longyear Luxembourg S.A.H., Luxem- bourg	37619	Ganeca S.A., Luxembourg	37613
Boart Longyear Luxembourg S.A.H., Luxem- bourg	37619	Gestaut S.A., Luxembourg	37610
Cafco Europe Group S.A., Luxembourg	37596	Giofin Holding S.A., Luxembourg	37624
Camoze S.A., Luxembourg	37612	Goyaz S.A., Luxembourg	37623
Camoze S.A., Luxembourg	37613	Hoplite Holding S.A., Luxembourg	37595
Cannizaro S.A., Luxembourg	37631	HTB Airports S.A., Luxembourg	37631
Capinvest International S.A.H., Luxembourg	37601	HTB Airports S.A., Luxembourg	37631
Capinvest International S.A.H., Luxembourg	37601	IFIL Investissements S.A., Luxembourg	37599
Chanteloup Holding S.A., Luxembourg	37622	IFIL Investissements S.A., Luxembourg	37599
Clairam S.A., Luxembourg	37622	IFIL Investissements S.A., Luxembourg	37603
Codipart S.A.H., Luxembourg	37603	Illinois S.A.H., Luxembourg	37612
Comifin S.A., Luxembourg	37592	Illinois S.A.H., Luxembourg	37614
Compagnie Financière du Palace S.A., Luxem- bourg	37607	Incoma, S.à r.l., Luxembourg	37604
Compagnie Financière Saint Paul S.A., Luxem- bourg	37605	Johnson Finances Ltd S.A.H., Luxembourg	37600
Confelux S.A., Luxembourg	37623	Johnson Finances Ltd S.A.H., Luxembourg	37600
Confelux S.A., Luxembourg	37623	Kroon Nisa Investment Group S.A., Luxembourg	37624
Confelux S.A., Luxembourg	37623	L.M.B.V., S.à r.l., Luxembourg	37611
		L.M.B.V., S.à r.l., Luxembourg	37611
		Landora Holding S.A., Luxembourg	37608
		Lemann S.A., Luxembourg	37632
		Lemann S.A., Luxembourg	37632

Lemann S.A., Luxembourg	37632	Proxima Hôtel Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	37621
Lemann S.A., Luxembourg	37632	Reflexe Finance S.A., Luxembourg	37624
Little Madison, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	37626	Rosebud International, S.à r.l., Luxembourg	37629
Lodge Invest S.A., Luxembourg	37630	S.C.I. C.B.C.R., Luxembourg	37594
Lodge Invest S.A., Luxembourg	37630	S.F.O. S.A., Luxembourg	37610
Lodge Invest S.A., Luxembourg	37630	S.F.O. S.A., Luxembourg	37614
Lux-Loisirs, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	37602	Shabanaz S.A., Luxembourg	37608
M.C.F. Participations S.A., Luxembourg	37628	Shabanaz S.A., Luxembourg	37617
Magellano S.A., Luxembourg	37592	Sinpar International S.A., Luxembourg	37597
Maine Overseas & Consulting Holding S.A., Luxembourg	37597	Société Financière de l'Eridan S.A.H., Luxembourg	37607
Maphra International Holding S.A., Luxembourg	37623	Société Industrielle et Technologique de Kopstal S.A., Luxembourg	37629
Maxipier S.A., Luxembourg	37586	Sodexho International Employees Plan Holding S.C.A., Luxembourg	37612
Maxipier S.A., Luxembourg	37586	Sodexho International Employees Plan Holding S.C.A., Luxembourg	37622
Mediaplanet S.A., Luxembourg	37627	Starting Investments Holding S.A., Luxembourg	37628
Mediaplanet S.A., Luxembourg	37627	Stefinlux S.A.H., Luxembourg	37621
Medicis S.A., Luxembourg	37598	Tecpro Technology & Process S.A., Luxembourg	37628
Meriden (Luxembourg) S.A., Luxembourg	37589	Toyfin S.A.H., Luxembourg	37599
Meriden (Luxembourg) S.A., Luxembourg	37589	Translux S.A., Luxembourg	37628
Miba S.A., Luxembourg	37628	Triano Investissements S.A., Luxembourg	37602
MN Lux Chatelier, S.à r.l., Luxembourg	37600	TrizecHahn G.S., S.à r.l., Luxembourg	37596
MN Lux Emile Zola, S.à r.l., Luxembourg	37601	Velodo S.A., Luxembourg	37592
MN Lux Tuileries, S.à r.l., Luxembourg	37601	Waicor Investment Corporation S.A., Luxembourg	37596
Mosool S.A., Luxembourg	37614	Web Equity Partners S.A., Luxembourg	37622
Murada S.A., Luxembourg	37611	West Control S.A., Luxembourg	37618
Murada S.A., Luxembourg	37614	West Control S.A., Luxembourg	37619
Newstreet, S.à r.l., Luxembourg	37615	Yepbiz S.A., Luxembourg	37597
Newstreet, S.à r.l., Luxembourg	37617		
Palmyre Investment S.A., Luxembourg	37613		
Pool Investment S.A., Luxembourg	37625		
Pool Investment S.A., Luxembourg	37625		
Pro-Sun, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	37602		
Proxima Hôtel Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	37620		

MAXIPIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 72.944.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 24 décembre 2001

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de MAXIPIER S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2001;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'allouer la perte de l'exercice de EUR 9.056,34 dans le compte poerte à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 24 décembre 2001.

C. Ferry.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 78, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15866/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

MAXIPIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 72.944.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 78, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(15867/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

EMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

STATUTS

L'an deux mille deux, le trente et un janvier.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) ROSEVARA LIMITED, une société établie et ayant son siège social au 4 Custume Place, Athlone, République d'Irlande,

ici représentée par Madame Annie Swetenham, corporate manager, demeurant professionnellement au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Sark, le 29 janvier 2002,

2) SANLUX INVESTMENTS LIMITED, une société établie et ayant son siège social au 4 Custume Place, Athlone, République d'Irlande,

ici représentée par Madame Annie Swetenham, corporate manager, demeurant professionnellement au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Sark, le 29 janvier 2002.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes ont, par leur mandataire, arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de EMM S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-six mille (36.000,-) euros (EUR), divisé en trois cent soixante (360) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts. La constatation d'une telle augmentation ou diminution du capital peut être confiée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale, appelée à délibérer sur l'augmentation de capital peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, nommé par l'Assemblée Générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa prochaine réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être confiée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

Art. 7. Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la Société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 8. La Société s'engage à indemniser tout administrateur des pertes, dommages ou dépenses occasionnés par toute action ou procès par lequel il pourra être mis en cause en sa qualité passée ou présente d'administrateur de la Société, sauf le cas ou dans pareille action ou procès, il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration intentionnelle.

Art. 9. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le 20 du mois d'avril à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 13. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 15. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finira le 31 décembre 2002.
- 2) La première Assemblée Générale annuelle aura lieu en 2003.

Souscription et libération

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) ROSEVARA LIMITED, préqualifiée, cent quatre-vingts actions	180
2) SANLUX INVESTMENTS LIMITED, préqualifiée, cent quatre-vingts actions	180
Total: trois cent soixante actions	360

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de trente-six mille (36.000,-) euros (EUR) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille quatre cent cinquante (1.450,-) euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en Assemblée Générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
 - 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,
 - b) Monsieur Marc Schmit, chef-comptable, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, et
 - c) Monsieur Fernand Heim, directeur financier, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.
 - 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Marco Ries, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.
 - 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de l'an 2007.
 - 5) Le siège de la Société est fixé au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.
Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.
- Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Swetenham, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2002, vol. 133S, fol. 93, case 8. – Reçu 360 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2002.

A. Schwachtgen.

(15723/230/146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

MERIDEN (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 53.686.

—

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale des Actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 14 janvier 2002

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de MERIDEN (LUXEMBOURG) S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2000.
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000.
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:
le report de la perte: LUF 431.536,-.
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 14 janvier 2002.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 64, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15634/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

MERIDEN (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 53.686.

—

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 64, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2002.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(15635/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

AMEL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

—
STATUTS

L'an deux mille deux, le sept février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Larbi Habib, gérant de société, demeurant au 79, rue Larbi Tebessi, 16007 Alger, Algérie,
 - 2) Monsieur Mohamed Ali Baadj, gérant de société, demeurant au 2, Avenue Mahatma Gandhi, B-1080 Bruxelles, Belgique,
 - 3) Maître Hamid Adjal, avocat, demeurant au 14, rue Didouche Mourad, 16001 Alger, Algérie, ici représenté par Monsieur Larbi Habib, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Alger, le 6 février 2002.
- Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de AMEL S.A.

Le siège social est établi a Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet l'achat, la vente de produits textiles recyclés, l'importation et l'exportation de matières premières de produits industriels finis ou semi-finis dans le domaine du textile.

En général, la Société pourra faire toutes autres transactions commerciales connexes, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.

Art. 3. Le capital social est fixé à cent mille (100.000,-) euros (EUR), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

La Société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 7. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le troisième jeudi du mois de juin de chaque année à 9.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2002.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2003.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) Monsieur Larbi Habib, préqualifié, cinq cents actions	500
2) Monsieur Mohamed Ali Baadj, préqualifié, quatre cents actions	400
3) Maître Hamid Adjal, préqualifié, cent actions	100
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ont été entièrement souscrites et libérées en espèces à concurrence de trente et un mille deux cent cinquante (31.250,-) euros (EUR), ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de deux mille trois cents (2.300,-) euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Larbi Habib, gérant de société, demeurant au 79, rue Larbi Tebessi, 16007 Alger, Algérie, Président,

b) Monsieur Mohamed Ali Baadj, gérant de société, demeurant au 2, Avenue Mahatma Gandhi, B-1080 Bruxelles, Belgique, et

c) Maître Hamid Adjal, avocat, demeurant au 14, rue Didouche Mourad, 16001 Alger, Algérie.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Richard Turner, réviseur d'entreprises, demeurant au 28, rue du Couvent, L-1363 Howald.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007.

5) Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et en vertu de l'article 6 des statuts, le conseil d'administration est autorisé et mandaté à élire en son sein Monsieur Larbi Habib, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué lequel aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

6) Le siège de la Société est fixé au 60, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Habib, M. A. Baadj, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 133S, fol. 97, case 6. – Reçu 1.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2002.

A. Schwachtgen.

(15724/230/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

COMIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 23.568.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2002, vol. 564, fol. 56, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour COMIFIN S.A.

Signature

(15579/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

MAGELLANO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 57.052.

Le bilan au 31 décembre 2000 enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 69, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 octobre 2001

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

MAGELLANO S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 69, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15656/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

VELODO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.127.

Le bilan au 31 décembre 2000 enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 69, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} février 2002

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

VELODO S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 69, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15657/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

BIG SMILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 77.194.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 février 2002

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 août 2000 et au 31 août 2001.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Madame C.-E. Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ELPERS & CO, Réviseurs d'entreprises, ayant son siège social 11, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

L'Assemblée ratifie la cooptation de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 62, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15662/595/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

BIG SMILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 77.194.

Le bilan de la société au 31 août 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 62, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(15664/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

BIG SMILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 77.194.

Le bilan de la société au 31 août 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 62, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(15665/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

BENADI-LUX, Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 127, route de Beiler.
R. C. Luxembourg B 6.018.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, vol. 564, fol. 78, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(15688/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

S.C.I. C.B.C.R., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1933 Luxembourg, 45, rue Siggy vu Letzebuerg.

STATUTS

L'an deux mille deux, le huit février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Christian Bauer, architecte, demeurant à L-1933 Luxembourg, 45, rue Siggy vu Letzebuerg,
- 2) Madame Cecilia Raffaelli, fonctionnaire européen e.r., L-1933 Luxembourg, 45, rue Siggy vu Letzebuerg,

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont prié le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société civile immobilière qu'ils ont déclaré constituer, et dont les statuts ont été arrêtés comme suit.

I. Objet - Dénomination - Durée - Siège

Art. 1^{er}. La société a pour objet la mise en valeur, la gestion et l'exploitation d'immeubles propres. La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagements en faveur de tiers.

Art. 2. La société prend la dénomination de S.C.I. C.B.C.R.

Art. 3. La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans à partir de ce jour.

Elle pourra être prorogée pour une durée indéterminée par décision unanime de tous les sociétaires ou leurs ayants droit.

Elle pourra être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale extraordinaire des sociétaires décidant à la majorité des voix et des participations.

Art. 4. Le siège social est à Luxembourg.

II. Apports - Capital social - Cession des parts - Droits des associés

Art. 5. Il est créé cinq mille (5.000) parts d'intérêt d'une valeur nominale de dix (10,-) euros chacune attribuées comme suit à chacun des sociétaires en fonction de son apport:

1) Monsieur Christian Bauer, préqualifié, deux mille cinq cents parts d'intérêt.	2.500
2) Madame Cecilia Raffaelli, préqualifiée, deux mille cinq cents parts d'intérêt	<u>2.500</u>
Total: cinq mille parts d'intérêt	5.000

Le fonds social de cinquante mille (50.000,-) euros a été mis en espèces à la disposition de la société ainsi que les sociétaires le reconnaissent.

Art. 6. La cession des parts s'opèrera par acte authentique ou sous seing privé, en observant l'article 1690 du Code Civil.

Les parts sont librement cessibles entre sociétaires.

Art. 7. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

Art. 8. Dans leurs rapports respectifs, les sociétaires sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre des parts qu'il possède.

Vis-à-vis des créanciers de la société, les sociétaires sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code Civil.

Dans tous les actes qui contiennent des engagements au nom de la société, les sociétaires devront, sous leur responsabilité, obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les sociétaires, de telle sorte que lesdits créanciers ne puissent intenter d'action et de poursuite que contre la présente société et sur les biens qui lui appartiennent.

Art. 9. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs sociétaires, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers du sociétaire ou des sociétaires décédés.

L'interdiction, la faillite, la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un ou de plusieurs sociétaires ne mettront pas fin à la société, qui continuera entre les autres sociétaires, à l'exclusion du ou des sociétaires en état d'interdiction, de faillite, de liquidation judiciaire ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par mandataire commun pris parmi les autres sociétaires.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

IV. Administration de la société

Art. 10. L'administration et la gestion de la société sont exercées conjointement par les sociétaires.

Art. 11. Chacun des sociétaires a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les affaires de la société. Les sociétaires peuvent cependant nommer un des leurs qui exercera le droit de surveillance et de contrôle en leurs lieu et place.

V. Assemblée générale

Art. 12. Les sociétaires se réunissent en assemblée générale extraordinaire chaque fois que les intérêts de la société l'exigent et au moins une fois l'an en assemblée ordinaire pour l'examen des comptes de la société.

Toute assemblée doit se tenir dans le délai d'un mois, si la demande en est faite par l'un quelconque des sociétaires.

Art. 13. L'assemblée générale ordinaire procède à l'examen des affaires sociales, et discute, approuve ou redresse les comptes.

Elle délibère et vote sur toutes propositions portées à l'ordre du jour.

Art. 14. Dans toutes assemblées générales chaque part donne droit à une voix.

En cas de division de la propriété des parts d'intérêt entre usufruitier et nu-proprétaire, le droit de vote appartient à l'usufruitier.

Art. 15. L'assemblée générale extraordinaire peut apporter toutes modifications aux statuts, quelles qu'en soient la nature et l'importance.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. A l'expiration ou en cas de dissolution anticipée de la société, la liquidation de la société se fera par les soins d'un des sociétaires dont les attributions seront fixées par les sociétaires réunis en assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée générale extraordinaire peut cependant décider à la majorité des voix que la liquidation sera confiée à un homme de l'art non sociétaire.

Assemblée extraordinaire

Et à l'instant les sociétaires, représentant l'intégralité des parts d'intérêts, se sont réunis en assemblée et ont pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

1) Le siège de la société est établi à L-1933 Luxembourg, 45, rue Siggy vu Letzebuerg,

Frais

Les dépenses, frais, charges et rémunérations qui incombent à la société en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à mille deux cent trente (1.230,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Bauer, C. Raffaelli, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2002, vol. 133S, fol. 95, case 1. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2002.

A. Schwachtgen.

(15726/230/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

HOPLITE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 48.399.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 novembre 2001

- La valeur nominale des actions est supprimée.
- La devise du capital est convertie en euro, de sorte que le capital social s'élève désormais à euro 103.291,37 (cent trois mille deux cent quatre-vingt-onze euros et trente-sept cents), représenté par 2.000 actions sans désignation de valeur nominale.
- Deux Administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, à rédiger les statuts coordonnés et à procéder à leur publication.

Fait à Luxembourg, le 27 novembre 2001.

Certifié sincère et conforme

HOPLITE HOLDING S.A.

F. Mesenburg / J.-P. Reiland

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 67, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15708/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

CAFCO EUROPE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 20.903.

—
EXTRAITS

1. Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Foetz en date du 29 novembre 2001 que:

- Monsieur Barry Arch a été révoqué de son poste d'administrateur-délégué et d'administrateur de la société.
- A été nommé en son remplacement au poste d'administrateur, Monsieur David A. Hey, demeurant à Quarry Barn, Lydart, Monmouth NP25 ARL, Angleterre.
- L'assemblée générale a autorisé le conseil d'administration à nommer Monsieur David A. Hey aux fonctions d'administrateur-délégué.

2. Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration qui s'est tenu à Foetz en date du 29 novembre 2001 que:
- Monsieur David A. Hey a été nommé aux fonctions d'administrateur-délégué.

Luxembourg, le 15 février 2002.

Pour extrait conforme

Pour inscription - réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 79, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15683/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

WAICOR INVESTMENT CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 40.767.

—
Le conseil d'administration de la société se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Edgar Bisenius, demeurant à L-6231 Bech, 1, Bêcher Millen, administrateur,
- Monsieur Dieter Kundler, demeurant à L-8041 Bertrange, 226, rue des Romains,
- Madame Tetyana Goergen, demeurant à L-3914 Mondercange, 7 am Weier.

Pour inscription

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 74, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15684/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

TrizecHahn G.S., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 71.459.

—
Extrait de la résolution de l'associé unique en date du 14 février 2002.

L'associé unique accepte la démission de Monsieur Tom Haines en tant que gérant de la Société et lui accorde pleine décharge pour l'exercice de son mandat. L'associé unique nomme Madame Nancy C. Whipp, demeurant à 9, rue de Bertrange, L-8216 Mamer et Madame Robin A. Campbell, demeurant à 194 Inglewood Drive, Toronto, Ontario, M4T 1H9, Canada, en tant que nouveaux gérants de la Société de sorte que le conseil de gérance de la Société se compose comme suit depuis le 31 janvier 2002:

- 1) Monsieur J. Bradley Unsworth, gérant, demeurant à Herengracht 483, 1017 BT Amsterdam, Pays-Bas
 - 2) SHAPBURG LIMITED, gérant, ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, Iles Vierges
 - 3) Madame Nancy C. Whipp, gérant, demeurant à 9, rue de Bertrange, L-8216 Mamer, Grand-Duché de Luxembourg
 - 4) Madame Robin A. Campbell, gérant, demeurant à 194 Inglewood Drive, Toronto, Ontario, M4T 1H9, Canada
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2002.

TrizecHahn G.S., S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 79, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15709/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

MAINE OVERSEAS & CONSULTING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 2, rue J.-P. Brasseur.
R. C. Luxembourg B 61.691.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 74, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(15687/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

YEPBIZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 76.794.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, vol. 864, fol. 78, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2002.

D. Gaspard

Liquidateur

(15689/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

SINPAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 76.271.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 83, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

SINPAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(15690/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

BEAUFORT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 42.478.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 1^{er} octobre 2001, que:

1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 150.000.000,- soit établi à EUR 3.718.402,87. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} décembre 2000.

2. l'assemblée décide d'augmenter le capital social par incorporation de bénéfices reportés d'un montant de 81.597,13 euros pour le porter de son montant actuel de 3.718.402,87 euros à 3.800.000,- euros sans émissions d'actions nouvelles.

3. l'assemblée accepte la démission de la Société de Révision et d'Expertises société civile de son poste de commissaire aux comptes avec effet au 1^{er} décembre 2000. Décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

4. l'assemblée nomme en remplacement la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., experts-comptables, sise à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne. Cette dernière terminera le mandat de celle qu'elle remplace.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 31, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15713/549/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

MEDICIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 57.120.

L'an deux mille deux, le onze février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires (ci-après, l'«Assemblée») de la société anonyme MEDICIS S.A. (ci-après, la «Société»), ayant son siège social à L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B.57.120, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 26 novembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 85 du 22 février 1997.

La séance est ouverte à quinze heures sous la présidence de Monsieur Federigo Cannizzaro, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marc Debaty, administrateur de sociétés, demeurant à Strassen (Grand-Duché de Luxembourg).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Roberto Manciocchi, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le «Bureau».

Le Bureau étant ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence. Ladite liste de présence, après avoir été signée et paraphée par les actionnaires présents ou représentés, les membres du Bureau et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

II. Il résulte de la liste de présence que les cent (100) actions d'une valeur nominale de douze mille cinq cents (12.500) francs luxembourgeois chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois, sont représentées à l'Assemblée, que l'Assemblée peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur l'objet porté à l'ordre du jour, les actionnaires déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et renonçant expressément aux formalités de convocation.

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Décider la dissolution et la liquidation volontaire de la Société;

2. Nommer comme liquidateur Monsieur Marcel Stéphane, réviseur d'entreprises, ayant son adresse professionnelle à L-7268 Bereldange, 23, Cité Aline Mayrisch, (ci-après le «Liquidateur») en relation avec la liquidation volontaire de la Société;

3. Déterminer les pouvoirs à conférer au Liquidateur et la procédure de liquidation en attribuant au Liquidateur tous les pouvoirs lui conférés par les articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée (ci-après la «Loi de 1915»), et en particulier d'autoriser le Liquidateur de passer tous actes et d'exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus à l'article 145 de la Loi de 1915, sans autorisation préalable d'une assemblée générale des actionnaires et de permettre au Liquidateur de déléguer, sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécialement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales; et

4. Charger le Liquidateur de réaliser, au mieux et eu égard aux circonstances, tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société.

IV. Après délibération, l'Assemblée a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de dissoudre et liquider volontairement la Société.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur Monsieur Marcel Stéphane, réviseur d'entreprises, ayant son adresse professionnelle à L-7268 Bereldange, 23, Cité Aline Mayrisch (ci-après le «Liquidateur»), en relation avec la liquidation volontaire de la Société.

Le Liquidateur est autorisé à accomplir sous sa seule signature tout acte nécessaire pour la liquidation de la Société et la réalisation de son actif.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la Loi de 1915.

Le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et d'exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus aux articles 145 de la Loi de 1915, sans autorisation préalable d'une assemblée générale des actionnaires. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécialement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation aux actionnaires de la Société conformément à l'article 148 de la Loi de 1915.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de charger le Liquidateur de réaliser, au mieux et eu égard aux circonstances, tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quinze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: F. Cannizzaro, J.-M. Debaty, R. Manciocchi, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 133S, fol. 97, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2002.

A. Schwachtgen.

(15818/230/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

IFIL INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 47.964.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 13 décembre 2001 à 16.30 heures

Le conseil d'administration à l'unanimité, conformément à l'article 9 des statuts

- décide de nommer comme fondé de pouvoirs, Monsieur Marco Benaglia, employé privé, Riva Paradiso, 16, CH-6900 Lugano, carte d'identité numéro AC 0976431. Monsieur Marco Benaglia et un administrateur pourront engager la société envers les tiers par leur signature conjointe pour une somme ne pouvant excéder EUR 25.000.000,- ou son équivalent en toute autre devise.

- décide de permettre à chaque administrateur, sous sa seule signature, d'engager la société vis-à-vis des tiers pour une somme ne pouvant excéder EUR 100.000 ou son équivalent en toute autre devise.

Certifié sincère et conforme

IFIL INVESTISSEMENTS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 67, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15697/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

IFIL INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 47.964.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2001

Le nombre d'administrateurs est porté de 6 à 7.

2. Monsieur Enrico Vellano, employé privé, demeurant Corso Matteotti, 26, I-10121 Turin est nommé administrateur supplémentaire de la société à compter de la date de la présente assemblée. Son mandat arrivera à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2006.

Certifié sincère et conforme

IFIL INVESTISSEMENTS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 67, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15698/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

TOYFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 36.174.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 83, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

TOYFIN S.A., Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(15691/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

JOHNSON FINANCES LTD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 60.087.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 77, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

Signature

Un mandataire

(15598/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

JOHNSON FINANCES LTD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 60.087.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 77, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

Signature

Un mandataire

(15643/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

MN LUX CHATELIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi.
R. C. Luxembourg B 80.002.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique du 17 décembre 2001 que Monsieur Eric Assimakopoulos a été révoqué de ses fonctions de gérant avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 84, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15692/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

AROLEX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 21.772.

—
AUSZUG

Es geht aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 10. Dezember 2001 hervor, dass:

1. Die Generalversammlung beschliesst das Gesellschaftskapital von luxemburgischen Franken in Euro umzuwandeln zum Kurs von EUR 1,- für LUF 40,3399, so dass das Gesellschaftskapital von LUF 500.000 umgewandelt wird in EUR 12.394,68.

Die Umwandlung gilt ab dem 1. Januar 2001.

2. Die Generalversammlung beschliesst das Gesellschaftskapital um EUR 105,32 zu erhöhen durch Überführung aus dem Gewinnvortrag, um es von seinem jetzigen Stand von EUR 12.394,68 auf 12.500 zu bringen, ohne Schaffung und Ausgabe von neuen Anteilen.

3. Die Generalversammlung beschliesst den Nominalwert der Anteile abzuändern. Der neue Nominalwert eines Anteils wird auf EUR 50 abgeändert.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 31, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15716/549/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

CAPINVEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 10.018.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 83, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

CAPINVEST INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(15699/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

CAPINVEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 10.018.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 8 mars 2000

- les mandats d'Administrateur de Messieurs Edward Baroudi, administrateur de société, CH-Genève, Edmund Baroudi, administrateur de société, CH-Genève et Ahed Baroudi, administrateur de société, CH-Genève sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2001.

- le mandat du Commissaire aux Comptes de la FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, Société Civile de Révisions, 11, boulevard Prince Henri, L-2014 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2001.

Certifié sincère et conforme

CAPINVEST INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 83, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15702/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

MN LUX TUILERIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi.
R. C. Luxembourg B 80.599.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique du 17 décembre 2001 que Monsieur Eric Assimakopoulos a été révoqué de ses fonctions de gérant avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 84, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15693/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

MN LUX EMILE ZOLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi.
R. C. Luxembourg B 80.598.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique du 17 décembre 2001 que Monsieur Eric Assimakopoulos a été révoqué de ses fonctions de gérant avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 84, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15694/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

TRIANO INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.585.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 4 février 2002

- Les démissions de Monsieur Jean-Robert Bartolini, de Monsieur Alain Renard et de FINIM LIMITED, administrateurs, sont acceptées. La démission de FIN-CONTROLE S.A., commissaire aux comptes, est également acceptée. Etant donné qu'aucune candidature n'a été présentée, il n'est pas pourvu au remplacement des postes vacants.
- Etant donné qu'aucune candidature n'a été présentée, il n'est pas pourvu au remplacement des postes vacants.

Fait à Luxembourg, le 4 février 2002.

Certifié sincère et conforme
TRIANO INVESTISSEMENTS S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 67, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15696/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

BECK HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 23.293.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 2001

Monsieur Jean Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, domicilié à 16, rue Nassau à Luxembourg, a été nommé au poste de commissaire à la liquidation de la société.

Pour extrait sincère et conforme
FIN-CONTROLE S.A.
Signatures
Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 83, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15701/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

LUX-LOISIRS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 18.546.

—
Le siège de la société LUX-LOISIRS, S.à r.l., a été transféré:
du 54, avenue de la Gare au 32, rue du Canal à Esch-sur-Alzette.

Pour avis sincère et conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 31, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15703/549/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

PRO-SUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 32, rue du Canal.
R. C. Luxembourg B 30.563.

—
Le siège de la société PRO-SUN, S.à r.l., a été transféré:
du 54, avenue de la Gare au 32, rue du Canal à Esch-sur-Alzette.

Pour avis sincère et conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 31, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15704/549/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

ETNA IFC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Senningerberg.
R. C. Luxembourg B 59.807.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 19 décembre 2001, que:

1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros en cours de LUF 40,3399 pour un EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000 soit établi à EUR 12.394,68. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.
2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 31, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15705/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

IFIL INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 47.964.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 novembre 2001

1. un dividende de euro 129.280.000,-, soit euro 128,- par action est décidé. Le montant du dividende sera prélevé sur les résultats reportés.
2. ce dividende est payable à partir du 30 novembre 2001.

Certifié sincère et conforme
IFIL INVESTISSEMENTS S.A.
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 67, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15706/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

EL HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.892.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 décembre 2001

Monsieur Jean Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, domicilié à 16, rue Nassau à Luxembourg, a été nommé au poste de commissaire à la liquidation de la société.

Pour extrait sincère et conforme
FIN-CONTROLE S.A.
Le Liquidateur
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 67, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15712/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

CODIPART S.A. (HOLDING), Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 32.844.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société CODIPART S.A. (HOLDING)
Signature

(15787/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

FIBAVCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.342.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 22 novembre 2001

- Les mandats de Monsieur Antoine De Smet, Administrateur de société, 14, Antoon Herbertstraat, B-8500 Kortrijk, de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, 19, rue Batty Weber, L-5254 Sandweiler, de Monsieur François Mosenburg, employé privé, 95, rue Principale, L-6833 Biver, et de FINIM LIMITED, 35-37 New Street, St Helier, Jersey JE2 3RA, Channel Islands en tant qu'Administrateurs, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

- le mandat de FIN-CONTROLE S.A., société anonyme avec siège social au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007;

- la valeur nominale des actions est supprimée;

- le capital social de la société est converti en euro de sorte que le capital social sera désormais fixé à EUR 5.825.497,83 (cinq millions huit cent vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept euros et quatre-vingt-trois cents);

- le capital social converti est augmenté à concurrence de EUR 2.502,17 (deux mille cinq cent deux euros et dix-sept cents) pour le porter de son mandat actuel de EUR 5.825.497,83 (cinq millions huit cent vingt-cinq mille quatre-vingt-dix-sept euros et quatre-vingt-trois cents) à EUR 5.828.000,- (cinq millions huit cent vingt-huit mille euros);

- une nouvelle valeur nominale est fixée à EUR 248,- (deux cent quarante-huit euros) de sorte que le capital serait désormais fixé à EUR 5.828.000,- (cinq millions huit cent vingt-huit mille euros) représenté par 23.500 (vingt-trois mille cinq cents) actions de EUR 248,- (deux cent quarante-huit euros) chacune;

- deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de procéder à leur publication.

Fait à Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Certifié sincère et conforme

FIBAVCO S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 74, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15707/795/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

INCOMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 13.140.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 7 décembre 2001, que:

1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000 soit établi à EUR 12.394,68. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.

2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 31, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15714/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

BLIZZARD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 39.243.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société BLIZZARD S.A.

Signature

(15790/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

FALCONE LUXEMBOURG S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 49.228.

Il est porté à la connaissance des tiers, que:

- 1) le domicile de la société au 27, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, est résilié avec effet au 1^{er} janvier 2002,
- 2) Monsieur Franc Zlatko Dreu, ingénieur, demeurant 18, avenue Grand-Duc Jean, L-1842 Howald, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet au 1^{er} janvier 2002.

Pour avis sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 31, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15715/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

DELIMMOBIL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 25.311.

Il est porté à la connaissance des tiers que:

1. le siège de la société DELIMMOBIL à l'adresse 12, rue Belair, L-8214 Mamer, est dénoncé avec effet immédiat,
2. le mandat d'administrateur de Monsieur Alex De Coninck est dénoncé avec effet immédiat,
3. le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Alex De Coninck est dénoncé avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 31, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15717/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

AUDACE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 39.241.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société AUDACE S.A.

Signature

(15791/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE SAINT PAUL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 65.275.

Constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 juillet 1998, publié au Mémorial, Recueil C n° 692 du 26 septembre 1998.

Modifiée en date du 23 décembre 1998 par-devant le même notaire, publié au Mémorial Recueil C n° 172 du 16 mars 1999.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 19 décembre 2001 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois en euros, et suppression de la valeur nominale des actions existantes.

Remplacement des 5.000 actions existantes par 5.000 actions sans désignation de valeur nominale.

2. Adaptation de l'article 3 alinéa premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« Le capital social est fixé à cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros virgule soixante-seize (123.946,76 EUR), divisé en cinq mille (5.000) actions sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées ».

Luxembourg, le 19 décembre 2001.

Pour la société COMPAGNIE FINANCIERE SAINT PAUL S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15727/622/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

APYDOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 73.740.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 27 novembre 2001, que:

1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.250.000 soit établi à EUR 30.986,69. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001;
2. l'assemblée décide d'augmenter le capital social par incorporation de bénéfice reporté d'un montant de 13,31 euros pour le porter de son montant actuel de 30.986,69 euros à 31.000 euros, sans émission d'actions nouvelles;
3. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 31, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15718/549/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2002.

AMEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

—
Réunion du Conseil d'Administration du 7 février 2002

Sont présents:

1. Monsieur Larbi Habib, gérant de société, demeurant au 79, rue Larbi Tebessi, 16007 Alger, Algérie,
2. Monsieur Mohamed Ali Baadj, gérant de société, demeurant au 2, avenue Mahatma Gandhi, B-1080 Bruxelles, Belgique.

Est représenté en vertu d'une procuration donnée à Alger, le 7 février 2002:

Maître Hamid Adjal, avocat demeurant au 14, rue Didouche Mourad, 16001 Alger, Algérie.

En vertu de l'autorisation donnée en date de ce jour par l'Assemblée Générale constitutive de la Société, le Conseil d'Administration procède à l'unanimité des voix à la nomination de Monsieur Larbi Habib aux fonctions d'administrateur-délégué de la Société avec pouvoir de l'engager par sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 133S, fol. 97, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15725/230/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

FINANCIERE ST. MARTIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 64.833.

Constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 juin 1998, publié au Mémorial, Recueil C n° 624 du 2 septembre 1998.

Modifiée en date du 29 juin 1999 par-devant le même notaire, publié au Mémorial, Recueil C n° 691 du 16 septembre 1999.

—
Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 10 décembre 2001 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois en euros, et suppression de la valeur nominale des actions existantes.

Remplacement de 2.000 actions existantes par 2.000 actions sans désignation de valeur nominale.

2. Adaptation de l'article 3 alinéa premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« Le capital social est fixé à quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit euros virgule soixante-dix (49.578,70 EUR), divisé en deux mille (2.000) actions sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées ».

Luxembourg, le 10 décembre 2001.

Pour la société FINANCIERE ST. MARTIN S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15729/622/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DU PALACE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 43.583.

Constituée suivant acte reçu par M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 14 avril 1993, publié au Mémorial, Recueil C n° 312 du 30 juin 1993.

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 23 janvier 2002 que:

- Monsieur Claude Faber a démissionné avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur;
- Mademoiselle Elisabeth Antona a démissionné avec effet immédiat de sa fonction de commissaire aux comptes.
- Le siège de la société au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat, en conséquence la convention de domiciliation conclue entre les sociétés FIDUCIAIRE FERNAND FABER et COMPAGNIE FINANCIERE DU PALACE S.A. en date du 28 février 2000 a été annulée avec effet immédiat.

Luxembourg, le 23 janvier 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15728/622/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

ANGOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 44.355.

Constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 1^{er} juillet 1993, publié au Mémorial, Recueil C n° 431 du 16 septembre 1993.

Statuts modifiés suivant acte reçu par ledit notaire, en date du 21 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil n° 704 du 31 août 2001.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société ANGOR S.A., qui s'est tenue le 14 décembre 2001 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

- décharge pleine et entière a été donnée à Monsieur Norbert Coster pour l'exercice de son mandat d'administrateur, jusqu'à la date de sa démission,
- ratification de la cooptation du 30 mars 2001 pour le mandat d'administrateur de Monsieur Claude Faber, qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15730/622/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

SOCIETE FINANCIERE DE L'ERIDAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 40.839.

Constituée suivante acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 9 juillet 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 519 du 11 novembre 1992.

Statuts modifiés pour la dernière fois, suivant acte reçu par le même notaire en date du 18 décembre 1996, publié au Mémorial, Recueil C n° 115 du 4 avril 1997.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société FINANCIERE DE L'ERIDAN S.A., qui s'est tenue à Luxembourg en date du 12 décembre 2001 que la cooptation de Mademoiselle Elisabeth Antona en tant que troisième administrateur de la société en date du 25 juillet 2001 a été ratifiée.

Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs sortants, Messieurs Norbert Coster et Luc Pletschette pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15731/622/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

LANDORA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 69.874.

Constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 18 mai 1999, publié au Mémorial, Recueil C n° 569 du 23 juillet 1999.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société LANDORA HOLDING S.A., qui s'est tenue le 14 décembre 2001 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

- décharge pleine et entière a été donnée à Monsieur Luc Pletschette pour l'exercice de son mandat d'administrateur, jusqu'à la date de sa démission,

- ratification de la cooptation du 26 juillet 2001 pour le mandat de Mademoiselle Elisabeth Antona, qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15732/622/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

EUROLUX REAL ESTATE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 84.068.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 15 octobre 2001, acte en cours de publication.

Statuts modifiés en dernier lieu par-devant le même notaire, en date du 4 décembre 2001, acte non encore publié au Mémorial.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 4 décembre 2001 que Monsieur Jean Faber, expert-comptable, demeurant à L-Luxembourg, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour la société EUROLUX REAL ESTATE COMPANY S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2002, vol. 563, fol. 27, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15733/622/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

SHABANAZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 46.611.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2001

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

Pour la société

SHABANAZ S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15774/005/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

BAGNOLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.

R. C. Luxembourg B 75.618.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 20 février 2002, vol. 564, fol. 86, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2002.

(15820/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

**CORDENA S.A., Société Anonyme,
(anc. CORDENA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.367.

L'an deux mille deux, le huit février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CORDENA HOLDING S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, 23, rue Beaumont, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 79 367.

La Société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 décembre 2000, publié au Mémorial C, numéro 496 du 2 juillet 2001.

La séance est ouverte à dix heures sous la présidence de Madame Gerty Marter, directrice de société.

Madame le président nomme secrétaire Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice adjointe de société.

L'assemblée élit scrutateur Mademoiselle Sandra Bortolus, employée privée.

Les trois comparantes ont comme adresse professionnelle Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Madame le président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) euros chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille (31.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires, tous présents ou représentés, restera annexée à la présente, ensemble avec les procurations des actionnaires représentés, qui ont été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Décision de transformer la société de société holding type 1929 en société de participations financières (SOPARFI) et ce avec effet au 1^{er} janvier 2001 pour les besoins comptables et modification subséquente de la dénomination sociale de CORDENA HOLDING S.A. en CORDENA S.A.;

2. Modification subséquente des articles premier et quatre des statuts sociaux;

3. Divers.

Madame le Président a ensuite mis au vote les différentes propositions de résolutions et l'assemblée a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transformer la société de société holding type 1929 en société de participations financières (SOPARFI) et ce avec effet au 1^{er} janvier 2001 pour les besoins comptables et de modifier en conséquence la dénomination sociale de CORDENA HOLDING S.A. en CORDENA S.A.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, les articles premier et quatre des statuts sociaux sont modifiés et auront dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe entre les actionnaires une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: CORDENA S.A.

Art. 4. La Société a pour objet l'exécution de tous contrats de mandat, de louage d'ouvrages, d'assistance technique et d'intermédiaire en matière de promotion, de mise en valeur, de gestion et de liquidation de sociétés, associations ou entreprises, et en outre toutes opérations commerciales, financières et immobilières de tous genres.

La Société a encore pour objet l'achat, la vente, la possession, la gestion et l'exploitation d'immeubles utilitaires et résidentiels.

La Société a encore pour objet les offres lancés par des organismes publics ou des entreprises privées, la participation à des soumissions par appels, les études et analyses de faisabilité de projets de terrassement, de plantation du sol et d'infrastructure, de génie civil, le tout tel que visé par les directives C.E.E.

La Société peut prendre des participations ou s'intéresser de toute autre manière dans d'autres sociétés ou entreprises ayant un objet analogue au sien.

La Société peut effectuer toute opération commerciale, administrative, mobilière, immobilière et encore de nature hypothécaire, ainsi qu'en plus elle peut rechercher des prêts et des financements bancaires utiles ou nécessaires dans l'accomplissement de son objet social.

Elle peut exercer son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger où elle peut établir des sièges secondaires, des succursales, des bureaux de représentation, tout en leur attribuant, le cas échéant, une autonomie de gestion et administrative.

Elle peut en outre accorder à toutes entreprises qui représentent un intérêt pour elle ou dans lesquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties et exercer toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Marter, G. Schneider, S. Bortolus, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 133S, fol. 97, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2002.

A. Schwachtgen.

(15805/230/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

**CORDENA S.A., Société Anonyme,
(anc. CORDENA HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 79.367.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 122 du 8 février 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2002.

A. Schwachtgen.

(15806/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

S.F.O. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 67.512.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2000

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 1.250.000,- est converti à EUR 30.986,69 puis augmenté par prélèvement sur le résultat reporté pour le porter à EUR 31.250,-, représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article cinq des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante Euros (EUR 31.250,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,-) chacune.

Le capital autorisé est fixé à deux millions cinq cent mille Euros (EUR 2.500.000,-), représenté par cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

Pour la société S.F.O. S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15775/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

GESTAUT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 64.655.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 décembre 2001

Acceptation des démissions des trois anciens Administrateurs, Messieurs Norbert Schmitz, Norbert Werner et Jean Bintner. L'Assemblée leur donne décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Messieurs Georges Diederich, Vincenzo Arno, et Madame Romaine Scheifer-Gillen, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, en tant qu'Administrateurs en remplacement des précédents. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale de 2004.

Acceptation de la démission de l'ancien Commissaire aux Comptes, Monsieur Eric Herremans. L'Assemblée lui donne décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Monsieur Jean-Marc Heitz, Commissaire aux Comptes, avec adresse professionnelle, au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, en remplacement du précédent. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale de 2004.

Le siège social est transféré du 3, avenue Pasteur à L-2311 Luxembourg au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Pour la société GESTAUT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15779/005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

L.M.B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 68.420.

—
Extrait des résolutions de l'Associé Unique de la société prise le 6 juillet 2001

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} mars 2001, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 178.551.000,- est converti à EUR 4.426.163,67, représenté par 178.551 parts sociales sans désignation de valeur nominale. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article six des statuts de la société a été modifié et prendra le teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à quatre millions quatre cent vingt-six mille cent soixante-trois Euros et soixante-sept cents (EUR 4.426.163,67), représenté par cent soixante-dix-huit mille cinq cent cinquante et une (178.551) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Pour la société L.M.B.V., S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15782/005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

L.M.B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 68.420.

—
Le bilan au 28 février 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société L.M.B.V., S.à r.l.

Signature

(15789/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

MURADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 46.486.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mars 2000

Ratification de la cooptation de M. Jean-Marie Poos comme Administrateur en remplacement de M. Norbert Schmitz, démissionnaire.

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 1.250.000,- est converti à EUR 30.986,69 puis augmenté par prélèvement sur le résultat reporté pour porter le capital à EUR 31.250,-, représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article quatre des statuts de la société a été modifié et prendra le teneur suivante:

«**Art. 4.** Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante Euros (EUR 31.250,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

Pour la société MURADA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15776/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

BENTEX TRADING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 23.657.

—
Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société BENTEX TRADING S.A.

Signature

(15792/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

SODEXHO INTERNATIONAL EMPLOYEES PLAN HOLDING S.C.A.,**Société en Commandite par Actions.**Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 78.691.*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 décembre 2001*

Acceptation de la nomination de: Monsieur Gilles Poirieux, Directeur Général SODEXHO POLOGNE, Ul Mlynarska 26/28, 01-171 Warsaw (Pologne); Monsieur Hervé Gundermann, Directeur SEGEMENTS B&I/ENTREPRISES ADMINISTRATIONS, Hönigsberger Ring 2-8D, 65239 Hochleim (Allemagne); Madame Ana Cristina Coleti, Responsable Ressources Humaines et Qualité, Avenida Joao Dias n° 24, 04-724-000 Sao Paulo (Brésil) comme membres supplémentaires du Conseil de Surveillance, conformément à l'article 20 des statuts de la société, pour une période venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

SODEXHO INTERNATIONAL EMPLOYEES PLAN HOLDING, S.à r.l.

Le Gérant Commandité

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15777/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

ILLINOIS S.A., Société Anonyme Holding.Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 50.921.*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2001*

Messieurs Jean Bintner et Norbert Schmitz sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos est élu Administrateur pour une période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société ILLINOIS S.A., société anonyme holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15778/005/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

CAMOZE S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 28.787.*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2001*

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2001, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 20.000.000,- est converti à EUR 495.787,05 puis augmenté par prélèvement sur les résultats reportés pour porter à EUR 496.000,-, représenté par 20.000 actions d'une valeur nominale de EUR 24,80 chacune. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article cinq des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre cent quatre-vingt-seize mille Euros (EUR 496.000,-), représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre Euros et quatre-vingt Cents (EUR 24,80) chacune.

Pour la société CAMOZE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15780/005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

CONTESSINA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-5241 Sandweiler, 56, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 27.559.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(15876/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

FDR GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 22.988.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2001

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

Pour la société FDR GESTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15781/005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

GANECA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 57.432.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2001

Ratification de la modification de l'affectation du résultat au 30 novembre 1999, à savoir la constitution d'une réserve pour l'impôt sur la fortune imputé de LUF 3.642.500,-.

Pour la société GANECA S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15785/005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

FDR GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 22.988.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société FDR GESTION S.A.

Signature

(15793/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

PALMYRE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 59.915.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société PALMYRE INVESTMENT S.A.

Signature

(15794/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

CAMOZE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 28.787.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société CAMOZE S.A.

Signature

(15795/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

EURO PROD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 61.648.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société EURO PROD HOLDING S.A.

Signature

(15796/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

ILLINOIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 50.921.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société ILLINOIS S.A., société anonyme holding

Signature

(15797/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

MURADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 46.486.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société MURADA S.A.

Signature

(15798/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

S.F.O. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 67.512.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société S.F.O. S.A.

Signature

(15799/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

MOSOOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 44.036.

EXTRAIT

1) La Société MOSOOL S.A. à partir du 20 février 2002 à changé son adresse de L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois au 20, rue de Hollerich, L-1740 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour inscription

P. Citro

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2002, vol. 564, fol. 88, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(15875/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

NEWSTREET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.117.

In the year two thousand two, on the fifth of February.
Before us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

HRO LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., a company with registered office in L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy,

here represented by Mr Christophe Gammal, economist, residing in Esch-sur-Lallange,
by virtue of a proxy given in Luxembourg, on February 4, 2002,

said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting as described here above, has requested the notary to state that:

- The appearing party is the only shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of NEWSTREET, S.à r.l., R. C. B Luxembourg Number 72.117, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated October 13, 1999, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Number 976 of December 20, 1999.

- The company's capital is set at five hundred thousand (500,000.-) Luxembourg francs represented by five hundred (500) shares with a par value of one thousand (1,000.-) Luxembourg francs each divided in five (5) different A, B, C, D and E classes of shares representing one hundred (100) shares each, having all the same rights, all entirely subscribed and fully paid in.

- The agenda is worded as follows:

1) Conversion of the share capital from LUF to EUR at a rate of EUR 1.- for LUF 40.3399 so that the capital shall amount to EUR 12,394.67.

2) Increase of the corporate capital by EUR 105.33 to bring it from its converted amount of EUR 12,394.67 to EUR 12,500.- without issue of new shares and payment in cash.

3) Fixation of the par value of the shares to EUR 25.-.

4) Subsequent amendment of the first paragraph of Article 6 of the Articles of Incorporation.

5) Change of the registered office to L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

6) Acceptation of the resignation of HALSEY, S.à r.l., as manager of the company:

- discharge.

7) Ratification of the appointment of Mr Joseph el Gammal as additional manager.

8) Miscellaneous.

The shareholder then passed the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The share capital is converted from Luxembourg francs to euros at a rate of EUR 1.- for LUF 40.3399 so that the capital shall amount to twelve thousand three hundred and ninety-four euro sixty-seven cent (12,394.67).

Second resolution

The corporate capital of the company is increased by one hundred and five euro thirty-three cent (105.33) to bring it from its converted amount of twelve thousand three hundred and ninety-four euros sixty-seven cents (12,394.67) to twelve thousand five hundred (12,500.-) euro without issue of new shares.

The amount of one hundred and five euro thirty-three cent (105.33) has been entirely paid up by the present shareholders in proportion to their present holding in the share capital of the company, as it has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Third resolution

The par value of the shares is fixed at twenty-five euros (EUR 25.-).

Fourth resolution

As a consequence of the three preceding resolutions, the first paragraph of Article 6 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

«**Art. 6. First paragraph.** The Company's capital is set at twelve thousand five hundred (EUR 12,500.-) euros represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five (EUR 25.-) euros each divided in five (5) different A, B, C, D and E classes of shares representing one hundred (100) shares each, having all the same rights.»

Fifth resolution

The registered office of the company is transferred to L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal, 3rd floor.

Sixth resolution

The resignation of HALSEY, S.à r.l., with registered office in L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy as manager of the company is accepted.

By special vote discharge is given to it for its mandate up to this date.

Seventh resolution

The appointment of Mr Joseph el Gammal, economist, residing in L-1311 Luxembourg, 11, boulevard Marcel Cahen as additional manager of the company is ratified.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City.

On the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergencies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing party, said mandatory signed with Us the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le cinq février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

HRO LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., une société avec siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy,

ici représentée par Monsieur Christophe Gammal, économiste, demeurant à Esch-sur-Lallange, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 4 février 2002.

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de NEWS-TREET, S.à r.l., R. C. B Luxembourg Numéro 72.117, ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 3 août 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 976 du 20 décembre 1999.

- Le capital social de cette société est de cinq cent mille (500.000,-) francs luxembourgeois représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, divisées en cinq (5) catégories de parts A, B, C, D et E représentant chacune cent (100) parts sociales, ayant toutes les mêmes droits, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1) Conversion de la devise du capital social de LUF en EUR au cours de EUR 1,- pour LUF 40,3399 pour fixer le capital social à EUR 12.394,67.

2) Augmentation du capital social à concurrence de EUR 105,33 pour le porter de son montant converti de EUR 12.394,67 à EUR 12.500,- sans émission de parts sociales nouvelles et libération en espèces.

3) Fixation de la valeur nominale des parts sociales à 25,- euros.

4) Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 6 des statuts.

5) Transfert du siège social à L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

6) Acceptation de la démission de HALSEY, S.à r.l., comme gérant de la société:

- décharge.

7) Ratification de la nomination de Monsieur Joseph el Gammal comme gérant supplémentaire.

8) Divers.

L'associé unique a abordé l'ordre du jour et a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

La devise du capital social est convertie de francs luxembourgeois en euros au cours de EUR 1,- pour LUF 40,3399, de sorte que ledit capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-sept cents (12.394,67).

Deuxième résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de cent cinq mille euros trente-trois cents (105,33) pour le porter de son montant actuel converti de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-sept cents (12.394,67) à douze mille cinq cents (12.500,-) euros sans émission de parts sociales nouvelles.

Le montant de cent cinq mille euros trente-trois cents (105,33) a été intégralement libéré en espèces par les associés au prorata de leur participation dans la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

La valeur nominale des parts sociales est fixée à vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Quatrième résolution

En conséquence des trois résolutions qui précèdent le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (EUR 12.500,-) euros représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (EUR 25,-) euros chacune, divisées en cinq (5) catégories de parts A, B, C, D et E représentant chacune cent (100) parts sociales, ayant toutes les mêmes droits.»

Cinquième résolution

Le siège social est transféré à L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal, 3^{ème} étage.

Sixième résolution

La démission de HALSEY, S.à r.l., avec siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy comme gérant de la société est acceptée.

Par vote spécial décharge lui est donnée pour son mandat jusqu'à ce jour.

Septième résolution

La nomination de Monsieur Joseph el Gammal, économiste, demeurant à L-1311 Luxembourg, 11, boulevard Marcel Cahen comme gérant supplémentaire de la société est ratifiée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête des comparantes le présent acte est rédigé en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Gammal, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2002, vol. 133S, fol. 93, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2002.

A. Schwachtgen.

(15808/230/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

NEWSTREET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 72.117.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 98 du 5 février 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2002.

A. Schwachtgen.

(15809/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

SHABANAZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 46.611.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SHABANAZ S.A.

Signature

(15800/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

FAUGYR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, Boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 27.824.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 13 novembre 2001 que: Monsieur Giorgio Lironi est élu au poste d'administrateur de la société pour un an renouvelable.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 85, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(15905/694/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

WEST CONTROL S.A., Société Anonyme.
Gesellschaftssitz: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 84.295.

L'an deux mille deux, le huit février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de WEST CONTROL S.A., R. C. Numéro B 84.295 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte du notaire instrumentaire, en date du 30 octobre 2001, en voie de publication au Mémorial C du Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à dix-sept heures sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les dix mille actions (10.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocation préalable.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Création de deux catégories d'administrateurs A et B.
2. Modifications des pouvoirs de signature des administrateurs pour engager la société.
3. Affectation des administrateurs à leur catégorie respective.
4. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est créé deux catégories d'administrateurs A et B, auxquels l'assemblée donnera pouvoir de signature «A» ou pouvoir de signature «B» lors de leur nomination.

En conséquence, il est inséré un nouvel alinéa deux à l'article 5 des statuts de la société (les autres alinéas étant renumérotés en conséquence), lequel aura la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 2.** Les administrateurs seront de la catégorie A ou de la catégorie B. Lors de la nomination d'un administrateur, l'assemblée générale lui donnera pouvoir de signature «A» ou pouvoir de signature «B».»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide que la société se trouvera désormais engagée par les signatures conjointes d'un administrateur de la catégorie A et d'un administrateur de la catégorie B.

En conséquence, l'article 6 dernier alinéa des statuts de la société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6. Dernier alinéa.** La société se trouve engagée par les signatures conjointes d'un administrateur de la catégorie A et d'un administrateur de la catégorie B.»

Troisième résolution

Monsieur Roberto Sigon, administrateur de société, demeurant via Longhena 52, Lugano, Suisse, est affecté à la catégorie A, avec pouvoir de signature correspondant.

Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, Monsieur Marc Koeune, économiste, Mesdames Nicole Thommes et Andrea Dany, employées privées, tous domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, sont affectés à la catégorie B, avec pouvoir de signature correspondant.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à dix-sept heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2002, vol. 133S, fol. 94, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2002

A. Schwachtgen.

(15810/230/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

WEST CONTROL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 84.295.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 129 du 8 février 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2002.

A. Schwachtgen.

(15811/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

AMARALFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 55.308.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

AMARALFIN S.A.

Signature

(15801/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

BOART LONGYEAR LUXEMBOURG, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 39.148.

RECTIFICATIF

L'an deux mille deux, le huit février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Herman R.W. Troskie, juriste, demeurant à Luxembourg.

Agissant en qualité de mandataire des actionnaires de la société BOART LONGYEAR LUXEMBOURG lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue par-devant le notaire instrumentaire en date du 10 août 2001, non encore publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter que dans la version anglaise de l'article 5.1. des statuts de la société, tels qu'ils sont reproduits dans le procès-verbal de la prédite assemblée, il a été erronément indiqué que le capital social était de seize millions huit cent quarante et un mille (16.841.000,-) dollars US (USD), alors qu'il est en réalité de quinze millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille (15.484.000,-) dollars US (USD).

En conséquence il y a lieu de modifier ledit article 5.1. pour lui donner la teneur suivante dans sa version anglaise:

«5.1. The Company has an issued capital of fifteen million four hundred and eighty-four thousand (15,484,000.-) US Dollars (USD), represented by seven hundred and seventy-four thousand and two hundred (774,200) shares of no par value, all of which have been fully paid up in cash or in kind.»

Réquisition est faite d'opérer ces rectifications partout où il y a lieu.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: H.R.W. Troskie, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2002, vol. 133S, fol. 95, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2002.

A. Schwachtgen.

(15812/230/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

BOART LONGYEAR LUXEMBOURG, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 39.148.

Statuts coordonnés suivant l'acte rectificatif n° 125 du 8 février 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2002.

A. Schwachtgen.

(15813/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

PROXIMA HOTEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 33.283.

L'an deux mille deux, le sept février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de PROXIMA HOTEL HOLDING S.A., R. C. B Numéro 33.283, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Réginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 mars 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 169 du 23 mai 1990.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte du notaire instrumentaire en date du 29 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 240 du 7 avril 1999.

La séance est ouverte à onze heures quarante-cinq sous la présidence de Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune constituant l'intégralité du capital social de cent millions (100.000.000,-) de francs luxembourgeois sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocation préalable, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Suppression de la valeur nominale des actions et conversion de la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de 1,- euro pour 40,3399 LUF pour fixer ledit capital social à EUR 2.478.935,25 divisé en 100.000 actions sans désignation de valeur nominale.

2. Réduction du capital social à concurrence de EUR 678.935,25 par absorption partielle des pertes reportées pour le ramener à EUR 1.800.000,-.

3. Fixation de la valeur nominale des actions à EUR 1.000,- avec diminution correspondante du nombre des actions de 100.000 à 1.800.

4. Fixation d'un nouveau capital autorisé à EUR 18.525.000,-.

5. Modification subséquente de l'article 5, alinéas 1^{er} et 8 des statuts.

6. Renonciation partielle par SHELTON & ASSOCIATES L.L.C. à concurrence d'un montant de EUR 16.106,28 d'une créance envers la société PROXIMA HOTEL HOLDING S.A., afin d'éliminer le solde des pertes reportées au 30 novembre 2001 à due concurrence.

7. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du deuxième mardi du mois d'août à 10.00 heures au 25 du mois de juin à 10.00 heures et modification subséquente de l'article 15 des statuts.

8. Changement de la fin de l'exercice social du 31 mars au 31 décembre de chaque année et modification subséquente de l'article 18, alinéa 1^{er} des statuts.

9. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

La valeur nominale des actions est supprimée et la devise du capital social est convertie de francs luxembourgeois en euros au cours de 1,- euro pour 40,3399 LUF pour fixer ledit capital social à EUR 2.478.935,25, divisé en 100.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Deuxième résolution

Le capital social de la Société est réduit à concurrence de EUR 678.935,25 pour le ramener de son montant converti de EUR 2.478.935,25 à EUR 1.800.000,- par absorption partielle des pertes reportées au 30 novembre 2001 sans annulation d'actions.

Par ailleurs la société SHELTON & ASSOCIATES L.L.C. renonce partiellement à concurrence de EUR 16.106,28 à la créance qu'elle a sur la société PROXIMA HOTEL HOLDING S.A., afin d'apurer le solde des pertes reportées au 30 novembre 2001 à due concurrence.

La réalité de ces pertes reportées a été prouvée au notaire instrumentaire par la remise d'un bilan intérimaire au 30 novembre 2001, d'une attestation du commissaire aux comptes de la Société datée du 15 janvier 2002, ainsi que d'une attestation de la société SHELTON & ASSOCIATES L.L.C., datée du 4 février 2002, lesquels bilan et attestations, après signature ne varient par les comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

Troisième résolution

La valeur nominale des actions est fixée à EUR 1.000,- avec diminution correspondante du nombre des actions de 100.000 à 1.800 actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- chacune.

Le Conseil d'Administration est chargé de procéder à la répartition des 1.800 actions précitées au prorata des participations respectives de tous les actionnaires.

Quatrième résolution

Le nouveau capital autorisé de la Société est fixé à EUR 18.525.000,-.

Cinquième résolution

En conséquence des quatre résolutions qui précèdent l'article 5, alinéas 1^{er} et 8 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à un million huit cent mille (1.800.000,-) euros (EUR) divisé en mille huit cents (1.800) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) euros (EUR) chacune.»

«**Art. 5. Alinéa 8.** Le capital autorisé de la Société est établi à dix-huit millions cinq cent vingt-cinq mille (18.525.000,-) euros (EUR) divisé en dix-huit mille cinq cent vingt-cinq (18.525) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) euros (EUR) chacune.»

Sixième résolution

La date de l'assemblée générale annuelle est changée du deuxième mardi du mois d'août à 10.00 heures au 25 du mois de juin à 10.00 heures.

En conséquence l'article 15 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 15.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 25 du mois de juin à dix heures. Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.»

Septième résolution

La fin de l'exercice social est changée du 31 mars au 31 décembre, de sorte que l'exercice social commencé le 1^{er} avril 2001 s'est terminé le 31 décembre 2001 et que l'exercice social suivant a commencé le 1^{er} janvier 2002.

«**Art. 18. Alinéa 1^{er}.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à midi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. Swetenham, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2002, vol. 133S, fol. 94, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2002.

A Schwachtgen.

(15814/230/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

PROXIMA HOTEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 33.283.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 114 du 7 février 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2002.

A. Schwachtgen.

(15815/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

STEFINLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 41.124.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

STEFINLUX S.A.

Signature

(15802/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

WEB EQUITY PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 74.887.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire reportée en date du 18 février 2002

- La démission des administrateurs Sylvie Theisen, Manuel Hack et Eliane Irthum de même que du commissaire aux comptes ACCOFIN SOCIETE FIDUCIAIRE, S.à r.l. est acceptée.

- Décharge pleine et entière leur est donnée pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Sont nommés en leur remplacement:

CA.P.EQ., S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, administrateur,
Monsieur Eric Biren, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg, administrateur,
Madame Maud Martin, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur,
INTERAUDIT, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, commissaire aux comptes.

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes nouvellement nommés viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2005.

- Le siège social est transféré au 43, boulevard de la Pétrusse à L-2320 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour WEB EQUITY PARTNERS S.A.

D.S. CORPORATION S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2002, vol. 564, fol. 86, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15821/788/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

CHANTELOUP HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 24.636.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

CHANTELOUP HOLDING S.A.

Signature

(15803/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

**SODEXHO INTERNATIONAL EMPLOYEES PLAN HOLDING S.C.A.,
Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 78.691.

Le bilan au 31 octobre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 81, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SODEXHO INTERNATIONAL EMPLOYEES PLAN HOLDING, S.à r.l.

Le gérant commandité

Signatures

(15804/005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

CLAIRAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 69.720.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 82, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2002.

Signature

Un administrateur

(15826/010/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

CONFELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 32.489.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 85, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le conseil d'administration

Signature

(15825/312/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

CONFELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 32.489.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 85, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le conseil d'administration

Signature

(15824/312/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

CONFELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 32.489.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 85, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le conseil d'administration

Signature

(15823/312/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

GOYAZ, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 67.872.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 82, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2002.

Signature

Un administrateur

(15827/010/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

MAPHRA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 84.111.

—
Au Conseil d'Administration et aux actionnaires de la société:

Monsieur Pierre Leonard démissionne pour des raisons personnelles avec effet à la date de la présente du mandat d'administrateur de la société MAPHRA INTERNATIONAL HOLDING S.A. dont le numéro de registre est le 84.111.

P. Leonard

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 43, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15868/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

KROON NISA INVESTMENT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 84.846.

—
RECTIFICATIF

Suite à une erreur administrative,
le texte existant de la rubrique «Dénomination, Siège social», concernant le siège social, est à modifier comme suit:
L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy
le texte existant de la rubrique «Conseil d'administration», doit être modifié comme suit:

- a) HALSEY GROUP, S.à r.l., une société avec siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy;
- b) HALSEY, S.à r.l., une société avec siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy;
- c) Monsieur E. Kroon, administrateur de sociétés, demeurant à 93, rue des Cactus, Antibes, France.

Pour réquisition
HALSEY GROUP, S.à r.l.

Le domiciliataire
K. Segers / S. Michel

Gérante / Membre du comité exécutif

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 74, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15817/230/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

GIOFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 41.971.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 17 octobre 2001 que:
- Suivant la procédure prévue par la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social de la société a été convertie de la lire italienne à l'euro avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001. Le capital social a également été augmenté à concurrence de EUR 48.064,58 pour le porter à EUR 15.800.000,00 par incorporation d'une partie des résultats reportés.

La désignation de la valeur nominale des actions a été supprimée.

- L'article 5 alinéa 1^{er} des statuts a été modifié en conséquence.

Luxembourg, le 19 février 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2002, vol. 564, fol. 88, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15822/802/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

REFLEXE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.538.

—
Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 décembre 2001

1. Les démissions de MM. Fabio Mazzoni, Joseph Mayor et Benoît Georis sont acceptées et décharges leur sont données pour l'exercice de leurs mandats d'administrateurs.

4. Les nominations de M. Stéphane Roger, indépendant, demeurant 249, boulevard Voltaire, à F-75011 Paris, Mlle Sandrine Voisin, demeurant 32, rue Pierre et Marie Curie à F-77660 Saint Jean Les Deux Jumeaux et de M. Yves Lefrançois, demeurant 10, rue Ménager à F-77120 Coulommiers sont acceptées.

2. La nomination de M. Stéphane Roger aux fonctions d'administrateur-délégué de la société REFLEXE FINANCE S.A. avec pouvoir de signature individuel en ce qui concerne la gestion journalière de la société est acceptée.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15863/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

POOL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.786.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A.

Signature

(15832/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

POOL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.786.

—
Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 26 juin 2001

La démission de la société WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A. en tant que commissaire aux comptes de la société POOL INVESTMENT S.A., à partir du 26 juin 2001, est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Est nommée commissaire aux comptes, la société WOOD APPLETON OLIVER EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l., ayant son siège social au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2006.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15862/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

BLACK HORSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 78.519.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(15836/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

BLACK HORSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 78.519.

—
Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire en date du 5 janvier 2002

La démission de la société WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A. en tant que commissaire aux comptes de la société BLACK HORSE S.A., à partir du 6 janvier 2002, est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Est nommée commissaire aux comptes, la société WOOD, APPLETON, OLIVER EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l. ayant son siège social au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2005.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15861/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

LITTLE MADISON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 5-7, rue de l'Alzette.

STATUTS

L'an deux mille deux, le seize janvier.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Madame Martine Mosser, employée privée, demeurant à F-57365 Ennery, 10, rue des Chardonnerets, ici représenté par Monsieur Jean Beissel, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 janvier 2002.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège, Durée, Objet

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de LITTLE MADISON, S.à r.l.

Art. 3. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'associé.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques, snack et petite restauration ainsi que l'exploitation de jeux vidéos dans l'enceinte du café de même que des jeux de loterie et de lotos et tout ce qui s'y rapporte.

La société pourra en outre exercer toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Titre II.- Capital social, parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en numéraire à un compte bancaire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Titre III.- Administration

Art. 12. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Art. 13. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV.- Exercice social, Répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2002.

Art. 16. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. L'associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'associé.

Titre V.- Dissolution, Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'associé qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VI.- Disposition générale

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé s'en réfère aux dispositions légales en vigueur.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ sept cent quarante-quatre Euros (744,- EUR).

Et aussitôt l'associé a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la société est établi à L-4011 Esch-sur-Alzette, 5-7, rue de l'Alzette.

2. Gérance:

Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- Madame Viviane Slendzak, gérante, demeurant à L-4171 Esch-sur-Alzette, 122, boulevard Kennedy, comme gérante technique,

- Madame Martine Mosser, ci-avant nommé, comme gérante administrative.

Les gérantes ont les pouvoirs les plus étendus pour engager la société en toutes circonstances par leur signature conjointe.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Beissel, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 11CS, fol. 60, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 7 février 2002.

G. Lecuit.

(15910/220/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

MEDIAPLANET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 79.854.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(15837/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

MEDIAPLANET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 79.854.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2001

La démission de la société WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A. en tant que commissaire aux comptes de la société MEDIAPLANET S.A., à compter du 25 avril 2001, est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Est nommée commissaire aux comptes, la société WOOD, APPLETON, OLIVER EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l., ayant son siège social au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

Pour extrait

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15860/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

TRANSLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 82, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2002.

Signature

Un administrateur

(15828/010/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

MIBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 69.557.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 82, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2002.

Signature

Un administrateur

(15829/010/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

M.C.F. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 75.848.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 564, fol. 82, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2002.

Signature

Un administrateur

(15830/010/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

TECPRO TECHNOLOGY & PROCESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 70.530.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(15833/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

STARTING INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 74.943.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(15834/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

FINALITY FINANCE & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.696.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(15839/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

FINALITY FINANCE & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.696.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire en date du 31 janvier 2002

La démission de la société WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A. en tant que commissaire aux comptes de la société FINALITY FINANCE & CO S.A., à partir du 18 janvier 2002, est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Est nommée commissaire aux comptes, la société WOOD, APPLETON, OLIVER EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l., ayant son siège social au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg à compter du 18 janvier 2002.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15859/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

SOCIETE INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE DE KOPSTAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 66.168.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(15835/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

ROSEBUD INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 80.006.

Extrait d'un contrat de transfert de participation entre REALEST FINANCE S.A. et ABB ROBOTICS LLC en date du 28 septembre 2001

Il résulte de ce contrat que la participation détenue par REALEST FINANCE S.A. en raison de 100 parts sociales a été cédée à ABB ROBOTICS LLC une société ayant son siège au 400, Continental boulevard, Ste 160, El Segundo, California 90245 USA.

Les parts sociales sont détenues avec effet au 28 septembre 2001 par:

ABB ROBOTICS LLC	100 parts sociales
Total	100 parts sociales

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

A. Heinz

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15864/587/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

EUROPEAN MULTIMEDIA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 69.632.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(15838/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

LODGE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.845.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(15841/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

LODGE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.845.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(15842/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

LODGE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.845.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(15843/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

LODGE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.845.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire en date du 10 janvier 2002

La démission de la société WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A. en tant que commissaire aux comptes de la société LODGE INVEST S.A., à partir du 28 décembre 2001, est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Est nommée commissaire aux comptes, la société WOOD, APPLETON, OLIVER EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l., ayant son siège social au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15858/587/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

CANNIZARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 63.287.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(15840/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

ALLIND HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.524.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(15844/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

HTB AIRPORTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.793.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(15846/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

HTB AIRPORTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.793.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2001

La démission de la société WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A., en tant que commissaire aux comptes de la société HTB AIRPORTS S.A., à partir du 3 mai 2001, est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Est nommée commissaire aux comptes, la société WOOD, APPLETON, OLIVER EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l., ayant son siège social au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2005.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15857/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

LEMANN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.187.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(15851/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

LEMANN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.187.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(15852/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

LEMANN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.187.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2002.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(15853/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.

LEMANN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.187.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire du 29 janvier 2002

La démission de la société WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A. en tant que commissaire aux comptes de la société LEMANN S.A., à compter du 29 janvier 2002, est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Est nommée commissaire aux comptes, la société WOOD, APPLETON, OLIVER & CO EXPERTS COMPTABLES, ayant son siège social au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2005.

Pour extrait

B. Georis

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15856/587/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2002.
